



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À
L'ÉCOLE : LA CAMPAGNE NATIONALE 2020 /2021**

Jeudi 5 novembre 2020

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a placé la lutte contre toutes les formes de harcèlement scolaire en tête de ses priorités, en conduisant depuis plusieurs années une politique publique volontariste, organisée autour de quatre axes : sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge.

Cet engagement est inscrit dans la loi *Pour une École de la confiance* qui fait de la lutte contre le harcèlement un principe de droit à l'éducation. La volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5% des élèves¹, a été réaffirmée à plusieurs occasions par le ministre Jean-Michel BLANQUER, mais également soutenue par Brigitte Macron.

En 2019, le ministère a renforcé son action, avec dix nouvelles mesures, dont l'expérimentation d'un programme « Non au harcèlement » qui sera généralisé dans toutes les académies en 2021.

La campagne nationale de prévention 2020/2021

Inscrite à l'agenda scolaire, la Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement à l'école, le premier jeudi qui suit les vacances d'automne, invite les écoles et les établissements à s'engager dans des actions de sensibilisation et d'information. Une campagne annuelle thématique est lancée chaque année lors de journée nationale (retrouvez les dernières campagnes sur le site NAH). Cette année, la 6^e campagne est consacrée au harcèlement dans les écoles élémentaires et vise ainsi à sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge, après avoir traité les années précédentes du rôle crucial des témoins, de la problématique du sexting non consenti chez les adolescent(e)s et de la force du collectif pour empêcher l'installation des phénomènes de harcèlement. Cette journée est l'occasion de présenter le clip national.



La campagne s'inspire du scénario de [« Ça recommence »](#), vidéo de l'école Caromb de l'académie d'Aix-Marseille qui a remporté la mention spéciale « professionnels de la communication » lors du concours « Non au harcèlement » 2019 organisé dans plus de 1 300 établissements scolaires.

Ce clip « *Ce n'est pas parce qu'on est petits qu'on a que des petits problèmes !* », réalisé par le collectif Rose Carpet-Golden Network Groupe M6, vise ainsi à faire évoluer la représentation de tous en admettant que des situations de harcèlement peuvent se manifester dès le CP et poursuivre les élèves victimes dans la durée. Pour visionner le clip, [cliquez ici](#).

¹ Source : MENJS-Depp, [enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens](#) 2017, 2013 et 2011 et enquête nationale de climat scolaire et de [victimation auprès des lycéens 2018](#).
En raison de la crise sanitaire, les enquêtes de la DEPP concernant le 1^{er} degré ont dû être reportées (elles étaient prévues en mai 2020).

Une action internationale

La France a souhaité porter le sujet au niveau international pour favoriser une mobilisation de l'ensemble des systèmes éducatifs, notamment depuis la réunion des ministres de l'éducation des pays du G7 en juillet 2019 et la déclaration conjointe des ministres du G7, décidant d'en faire une cause commune.

Avec le Mexique et le Maroc, la France est à l'initiative de la création d'une « Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyber harcèlement » par l'UNESCO. Cette journée est célébrée pour la première fois cette année, en ce jeudi 5 novembre.

À cette occasion, la France et l'UNESCO organisent une [conférence internationale entièrement virtuelle](#). Elle vise à créer une dynamique mondiale pour mettre fin au harcèlement à l'école, en sensibilisant tous les acteurs, en échangeant sur les bonnes pratiques et en mobilisant les gouvernements, les experts et la communauté éducative. Elle donnera lieu à des tables-rondes réunissant des ministres, des experts et des représentants de la communauté éducative, ainsi qu'à des témoignages. Des experts spécialisés dans la lutte contre le harcèlement présenteront les conclusions de leurs travaux sous la forme de recommandations opérationnelles.



L'appel aux réseaux sociaux

Lors de cette conférence, avec ses homologues, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **lancera un appel pour une éthique des réseaux sociaux**. Conception éthique des applications, limitation de l'anonymat des mineurs, collaboration entre les plateformes et les structures de prévention, transparence et actions concrètes ; voilà ce que plus d'une quinzaine de ministres de l'éducation demanderont aux réseaux sociaux, en lien avec l'UNESCO.

Pays soutiens de l'appel : Allemagne, Afrique du Sud, Argentine, Canada, Costa Rica, Croatie Espagne, Estonie, Grèce, Inde, Luxembourg, Maroc, Mexique, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Tunisie.

Ils nous soutiennent depuis plusieurs années dans la lutte contre le harcèlement

- **Google / Youtube** : la protection des utilisateurs est une des priorités de Google et YouTube avec des solutions technologiques que l'on retrouve sur le centre d'aide en ligne destiné aux familles et le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'internet. Particulièrement vigilants sur l'enjeu du harcèlement en ligne sur Youtube, ce dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. Google et YouTube travaillent étroitement avec le ministère sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes en participant à la campagne « Non au harcèlement » depuis 2015, et en réitérant leur engagement aux côtés du ministère et d'e-Enfance cette année, en soutenant la réalisation du clip vidéo par Rose Carpet.
- **Snapchat** : depuis 2017, soutient la campagne avec la création d'un filtre pour la journée « Non au harcèlement » et des coupons media permettent la diffusion en gracieux du clip de campagne annuel.
- **Facebook** : diffusion du clip depuis 2017 via l'association e-enfance qui agit contre le cyber-harcèlement et contre toutes les formes de cyber-violences (injures, usurpation d'identité, diffamation, sextorsion, discriminations, incitation au suicide, discours de haine, « revenge porn »...) via ses ateliers de prévention et son service Net Ecoute.

Nos autres partenaires :

La MAE, L'École des parents et des éducateurs Île-de-France, Net Ecoute / E-Enfance, La Ligue de l'enseignement, Aroéven (Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale), Rose Carpet Golden Network / groupe M6, Google/YouTube, France Télévision, SFR, L'union nationale des footballeurs professionnels, le mouvement sociétal Positive Football, The Walt Disney Company France, Tralalere, Milan presse, l'Association Les petits citoyens, la Fédération nationale des Francas.

Et également pour la diffusion des clips de campagne :

TF1, Canal Plus, M6, France 24, TV5 Monde, BFM TV, LCP Public Sénat, Gully, CN, WB TV, Boomrang, Toonami, Gulli, Groupe NRJ, Boing, Nextrégie, Beln, Amaury, Viacom, Snapchat, Facebook, Twitter, Spotify, Kombini, Teads, Vice, Lagardère, Ketil Média, Nova Régie, Skyregie, JCDecaux, Mediatransports, Médiavision.



Le premier partenariat avec TikTok

À partir du 5 novembre et pour une semaine, le ministère et TikTok sensibilisent les adolescents, utilisateurs de la plateforme, et leur entourage à travers une campagne de prévention in-app #NonAuHarcèlement. Cette campagne marque le premier partenariat entre TikTok et le ministère qui souhaite sensibiliser les utilisateurs de la plateforme, qu'ils soient victimes ou témoins, aux situations de harcèlement, via une grande campagne in-app comprenant :

- une bannière, visible de l'ensemble des utilisateurs français de TikTok depuis l'onglet « Découvrir » de leur application. Elle rappelle que le harcèlement n'a pas d'âge et qu'il peut toucher tout le monde ;
- une page de sensibilisation qui promeut un message simple : ne pas rester isolé face au harcèlement. À ce titre, le 3020, un numéro d'écoute et d'assistance gratuit vient en aide aux personnes victimes ou témoins (détail dans le dossier ci-joint).
- des vidéos accessibles sur le compte [@tiktok france](https://www.tiktok.com/@tiktokfrance) mettront en image des situations de harcèlement et des messages de sensibilisation. En s'appropriant ce hashtag, les utilisateurs de TikTok pourront à leur tour sensibiliser leur communauté en partageant, en vidéo, leur expériences ou des messages de prévention pour dire #NonAuHarcèlement.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et des Sports
Tél : 01 55 55 30 10
Mél : spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>